

Vu pour être annexé à l'arrêté du

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Aménagement du territoire
et de la Mobilité,

Le Ministre-Président,

P. HENRY

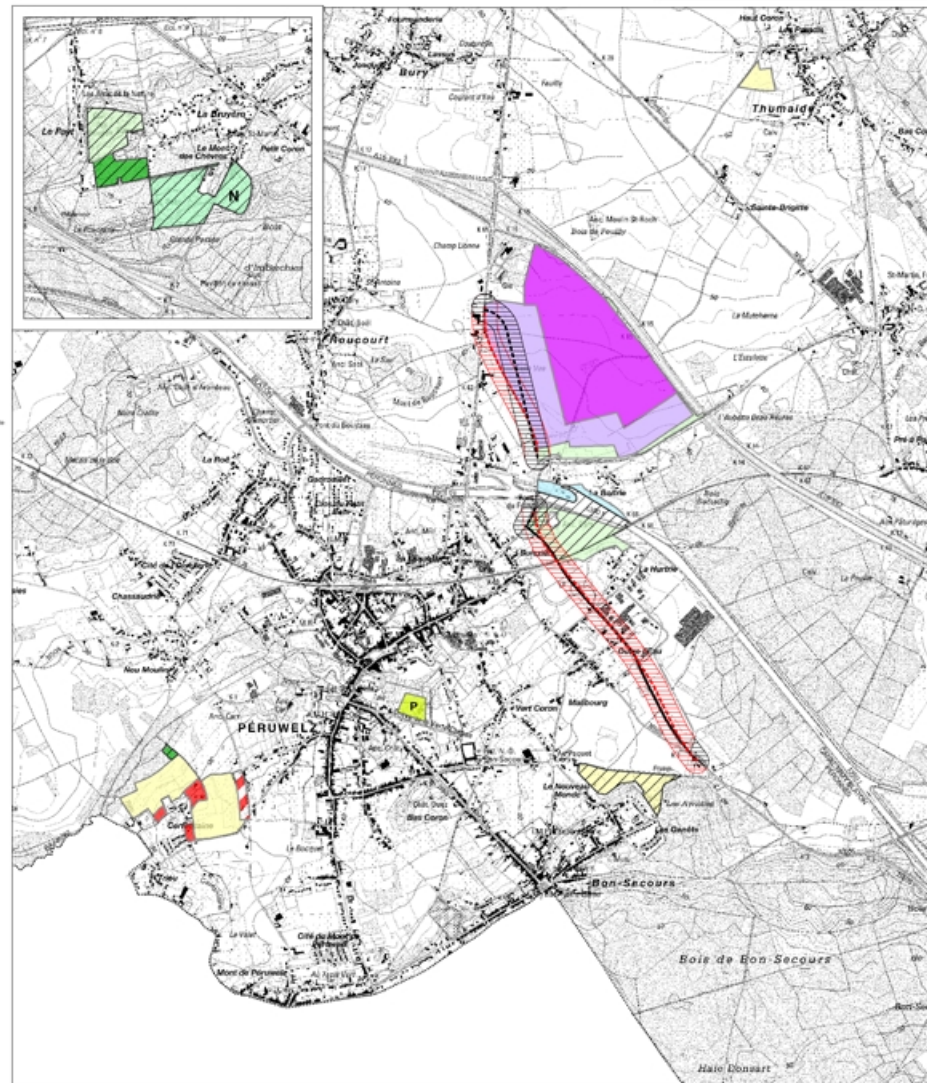
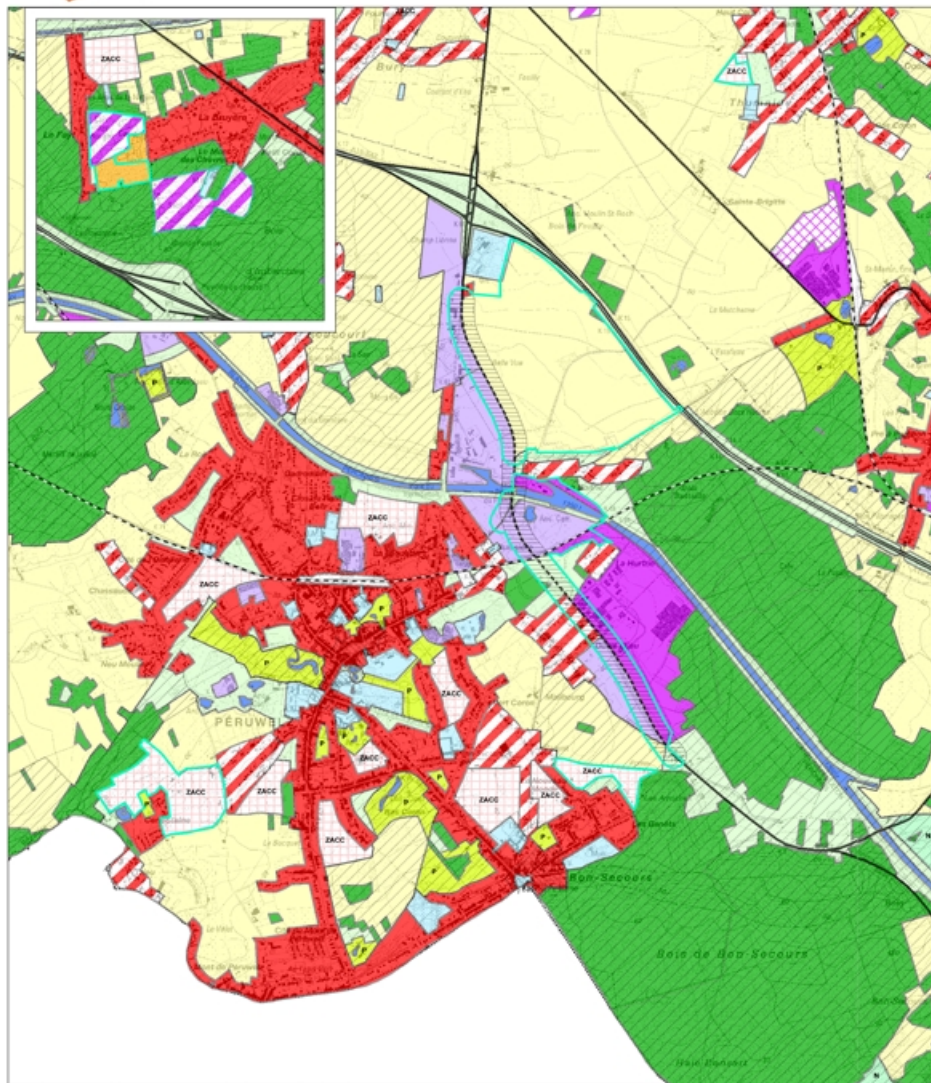
R. DEMOTTE

REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE TOURNAI-LEUZE-PERUWELZ

en vue de l'inscription de zones d'activité économique sur le territoire des communes
de Péruwelz et Beloeil (Basècles)



© Infographie
Cellule du
Développement
Territorial



La carte originale est établie à l'échelle 1/10.000

0 500 1.000 2.000 3.000
Mètres